

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

FACTURE N° 2020026

N/REF : 27/01/2022 15H57 C:025567 I:31526
V/REF : 22009246
V/Email reçu le Jeudi 27/01/2022 à 15H57

ALPES ISERE HABITAT
Agence Fontaine PG2
Code Service : COMPTABILITE
52 Mail Marcel Cachin
38600 FONTAINE

V/REF.IMM. 00040
IMMEUBLE : LE BRIE
AVENUE DE VENARIA
-
38220 VIZILLE

Grenoble, le 02 Février 2022

Référence Marché: 2020.0064
LOCALISATION : ALLEE N 106 VENARIA - PARTIES COMMUNES - ASSISTANTE DE RESIDENCE :
06 82 20 52 62
MOTIF : INTERVENIR POUR : - DEBOUCHAGE CANALISATION
Donneur d'ordre : M. Y DEMOND

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une pompe haute pression.

LE 28/01/2022 A 14H
INTERVENTION DEPUIS LES PARTIES COMMUNES DU 106 VENARIA
DEBOUCHAGE ET CURAGE HYDRAULIQUE DU PIED DE COLONNE SUR 10M

PRESENCE D'UNE PLAQUE EN CALCAIRE QUI S'EST DETACHEE

CONTROLE DU BON ECOULEMENT EN PRESENCE DU LOCATAIRE
REPLI CHANTIER

OBSERVATIONS : AH AB EMAIL en CC le 31/01/22 a 16H10 stephane.bellet@alpeshabita
AH AB Email envoyé le 31/01/22 a 16H10 Mme V. DELOCHE (AB)
AH LCOMPTER Email envoyé le 31/01/22 a 16H10 M. Y DEMOND

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de premiere urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.

Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ca n'est parfois qu'après plusieurs interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Ft Déplacement Distance 0 à 25 Km	1	21,24	21,24
3,00	H. Camion Hydro. Le 28/01/2022	1	73,36	220,08
TOTAL H.T.				241,32
T.V.A. a 10,00%				24,13
TOTAL T.T.C.En EURO				265,45

Valeur en votre règlement comptant

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN